

AA126

BASES

1 jour 7 heures

487 €

Exonérés de TVA  
Déjeuners offerts

# Fonds de garantie des assurances obligatoires de dommages

Fonctionnement et mise en œuvre du fonds de garantie

## OBJECTIFS

- Identifier le rôle, les conditions et les modes d'intervention du Fonds de Garantie Automobile

## PROGRAMME

### A. VÉRIFIER LES CONDITIONS D'INTERVENTION DU FONDS DE GARANTIE DES ASSURANCES OBLIGATOIRES DE DOMMAGES (FGAO)

1. Champ d'intervention
2. Fonds de garantie et loi Badinter
3. Organisation et fonctionnement
4. Conditions de mise en jeu et rôle subsidiaire

### B. METTRE EN ŒUVRE LA PROCÉDURE D'INDEMNISATION DU FGAO

1. Modalités de saisine
2. Actions de remboursement

### C. CONVENTIONS FGAO / ASSUREURS

1. Convention générale de règlement des litiges
2. Convention de règlement des sinistres matériels

## PUBLIC

- Chargés d'indemnisation automobiles matériels

## PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes.  
**AA017 - AA125**

## POINTS FORTS

Le formateur présente le champ d'intervention du Fonds de garantie, la procédure d'indemnisation dans le cadre de la convention de règlement des sinistres matériels. La jurisprudence sur la subsidiarité est analysée. Des exercices de situation d'accident.

## FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance matériels et corporels automobile, formateur expert de l'Ifpass.

## SESSION(S) 2018

Paris,

14 mai  
5 novembre

Disponible en régions  
sur demande

## PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

## VALIDATION

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.